

" Plaisir de vivre au cœur de Pertuis "

« L'Actualité du mois »

Février 2010

Chers membres, habitants et amoureux du centre historique,

Voici le compte rendu de notre dernière réunion mensuelle (5 février) ayant eu pour objectif de :

- Tenir notre assemblée générale annuelle pour élire notre bureau et présenter notre bilan financier,
- Faire le point sur les projets de la municipalité pour 2010 avec Mr Elie BAUDOIN et lui faire part de nos problèmes et de nos idées. Nous tenons à remercier cet élu pour sa présence et les informations qu'il nous a apportées. Les 10 thèmes suivant ont été abordés :

1. Elections des instances dirigeantes

Ont été élu à l'unanimité :

Président de l'association :	Thierry GRUFFAZ
Trésorier :	Daniel SAES
Trésorier adjoint :	Bernard LASSELIN
Secrétaire :	Stéphane HILLE
Secrétaire adjoint :	Arnaud CASTAGNE

Nous remercions les nouveaux membres du bureau pour leur implication et notons la forte implication d'Ange MEONI, qui représente souvent notre association en mon absence...

2. Point sur les dépenses liées au fonctionnement de l'association

Nous remercions les personnes présentes d'avoir cotisé pour cette année 2010. Parce que vous nous faites confiance, nous nous devons d'être transparents vis-à-vis des dépenses et recettes de l'association. Voici nos frais de fonctionnement principaux :

- L'assurance annuelle qui s'élève à 120 €.
- La boîte postale dont le coût est de 70 € par an.
- Les frais de tenue de compte à la Caisse d'Epargne s'élèvent à 4 € par mois

Souhaitant gérer au mieux nos dépenses nous envisageons de demander des devis à d'autres compagnies d'assurance et de changer de banque. Bernard LASSELIN se propose de mettre à disposition sa boîte aux lettres personnelle pour économiser l'abonnement à une boîte postale. Nous saluons au passage son implication et son dévouement.

3. Couvre feu pour les mineurs de moins de 13 ans, après 23h.

Les préfets, à la demande du gouvernement, pourront "restreindre la liberté d'aller et de venir des mineurs de 13 ans" non accompagnés sur la voie publique, entre 23 heures et 6 heures s'ils les jugent exposés "à un risque manifeste pour leur santé, leur sécurité, leur éducation ou leur moralité". La mesure doit être motivée et d'une durée limitée. L'enfant, sous contrôle du procureur, sera remis à ses parents ou, à défaut, au service d'aide sociale à l'enfance. Les parents seront punis d'une amende maximale de 450 euros.

Dans ce cadre, l'association envisage de rédiger une lettre au maire en copie du préfet pour que cette mesure soit appliquée à Pertuis.

4. L'aménagement piéton du centre historique

M. BAUDOIN nous confirme que ce projet aboutira dans l'année (vraisemblablement second semestre). La municipalité a déjà reçue des devis de réalisation.

Association « Plaisir de vivre au cœur de Pertuis », pour la défense et la promotion du centre historique.

BP 75 - 84121 Pertuis cedex 1 - Site web : www.aucoeurdepertuis.fr

"Plaisir de vivre au cœur de Pertuis"

En parallèle, la municipalité attend la réponse du préfet pour la création de 2 parkings supplémentaires : le parking MARTIN au bas de butte du Barry et le parking du Grand CROS qui aurait une capacité de 250 véhicules sur 9000 m².

5. Rénovation de la rue Durance et de la place de l'Ange

Le financement des travaux dans la rue Durance a été voté. Ils débiteront au deuxième trimestre. Initialement, seule la Fontaine de l'Ange serait entièrement restaurée. (Inauguration début juillet)
Nous vous rappelons qu'il est toujours possible d'envoyer vos dons (déductible des impôts à hauteur de 66%) pour une rénovation plus étendue de la place de l'Ange.

6. Disparition des conteneurs à poubelles pour des containers enterrés

Les conteneurs à poubelles du centre historique devraient être enlevés après réalisation d'un ouvrage de containers enterrés place Mirabeau, fin mai 2010.

7. Prise de fonction du tribunal d'instance

Le tribunal d'instance d'Apt a été transféré à Pertuis, il est opérationnel depuis le 19 janvier.

8. Loi Malraux

La loi Malraux permettant de défiscaliser 20% des coûts de restauration vient d'être abrogée. Nous craignons une fuite des investisseurs. Quelles sont les solutions de remplacement ?

9. Les loueurs indécents à Pertuis

Malgré nos nombreuses actions informant madame Lafargues que plusieurs de ses locataires dégradent le centre historique et pourrissent la vie des voisins, celle-ci continue à louer de nouveaux appartements sans prendre garde de la bienveillance de ses locataires.

Cette personne vivant à saint Marc de Jaumegarde, (Aix en Provence) possède une quinzaine d'appartements dans Pertuis et elle continue d'acheter. Elle loue la plupart du temps à des gens du voyage qui finissent par vivre jusqu'à 7 personnes dans un 21m² (totalement illégal) mais ils refusent surtout de respecter les règles élémentaires de vie en communauté, de propreté et de respect du voisinage. Tout ceci ne peut plus durer et doit être réglé avant l'été. Nous faisons appel à vos témoignages et vos idées pour régler ce problème très préoccupant dans le centre historique.

10. Marché médiéval

La mairie veut redonner vie au centre historique et mettre en valeur son patrimoine.

Elle propose de réaliser un marché médiéval pendant le mois d'août, sur place Mirabeau.

De nombreux artisans et des animaux seront invités. La mairie nous propose de participer à cet évènement. Pensez-y et faites nous part de vos idées. (Costumes, organisations, artisans, jeux...)

Mr BAUDOIN nous assure que tous les samedis des mois de juillet et d'Aout seront animés.

Nous demandons à cette occasion que des propositions soient faites pour inciter les bars et terrasses du centre à rester ouverts le dimanche après midi (Place Parmentier, jean Jaurès...)

Merci pour votre présence et votre aide pour que Pertuis revive et devienne agréable.

Le président

Thierry GRUFFAZ

Association « Plaisir de vivre au cœur de Pertuis », pour la défense et la promotion du centre historique.

BP 75 - 84121 Pertuis cedex 1 - Site web : www.aucoeurdepertuis.fr